

Espace réservé

Léo Bonneville

Number 167, November–December 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/49996ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bonneville, L. (1993). Espace réservé. *Séquences*, (167), 1–1.

LE MENSUEL DU CINÉMA SÉQUENCES

Revue de cinéma
Trente-neuvième année
numéro 167
novembre/décembre 1993

Comité de rédaction
Léo Bonneville, directeur
Maurice Elia, directeur adjoint
Élie Castiel, secrétaire
Janick Beau lieu
Martin Girard
Johanne Larue

Ont collaboré à ce numéro
Dominique Benjamin
André Caron
Mario Cloutier
François Dagenais
Carlos Ferrand
Anne-Marie Losique
Patrick Schupp
François Vallerand

Publicité et promotion
Image, Diffusion internationale
Tél.: (514) 939-4671

Documentaliste
Charles Proteau

Séquences publie
huit numéros par année
mai/juin, juillet/août, septembre/octobre,
novembre/décembre, janvier, février, mars, avril.

Abonnement
Periodica
C.P. 444
Outremont (Québec), Canada H2V 4R6
Téléphone:
Région de Montréal: (514) 274-5468
Le Québec, l'Outaouais et le Nouveau-Brunswick:
1-800-361-1431
34 \$ (tarif individuel) + taxes: 39,29 \$
42 \$ (tarif institution) + taxes: 48,54 \$
52 \$ (tarif étranger)
70 \$ (abonnement de soutien)

Au numéro
4,50 \$ + taxes

Distribution
Les Messageries de Presse Benjamin Enr.
Diffusion Parallèle Inc.

Séquences est membre de la Société de développement des périodiques culturels québécois (SODEP) et est indexée par Point de repère et par l'Index des périodiques canadiens
Séquences est publiée avec l'aide du Conseil des Arts du Québec, du Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal et du Conseil des Arts du Canada

Tous droits réservés
ISSN 0037-2412
Dépôt légal: 4e trimestre 1993

Pour la rédaction et l'obtention d'anciens numéros s'adresser à Séquences
1340, boul. Saint-Joseph Est
Montréal (Québec) Canada H2J 1M3
Tél.: (514) 524-8223
Télécopieur: (514) 524-8522

ESPACE RÉSERVÉ

La culture est à l'ordre du jour en France. Les accords du Gatt sont prévus pour le 15 décembre prochain. Jean d'Ormesson écrit que «la France, comme d'autres pays, redoute de perdre son identité. Elle a le sentiment d'être emportée par un tourbillon où risque de se perdre tout ce qui faisait son charme et sa singularité». Et si la France est en train de concocter une loi pour protéger sa langue, d'Ormesson prétend qu'il y a un risque pire que celui qui porte sur le langage, c'est celui qui porte sur les images. «Il est permis de dire, affirme-t-il, que, dans le monde moderne, qui tient les images tient le pouvoir». Cette affirmation est grave et sans doute judicieuse, tant sont présentes dans les foyers des images animées de toutes sortes. Quand on sait que l'audiovisuel (cinéma, vidéo, télévision) est le deuxième produit d'exportation américain après l'aéronautique, on comprend que la France soit inquiète. Au début des échanges, tout était sur la table. Qu'est-ce donc que craint réellement la France? Perdre son identité nationale, mais aussi son industrie cinématographique, car à côté de la formidable industrie cinématographique américaine, la production française fait modeste figure. C'est à sauver leur cinéma que se mobilisent les Français. Mais la solution est-elle dans l'«exception culturelle»?

Le Canada a réussi, lors des accords du libre échange, à préserver sa culture en établissant un «espace réservé». C'est la même position qu'a réaffirmée Kim Campbell lors de sa rencontre, en juillet, avec Bill Clinton. Car ce qu'il faut défendre, c'est la liberté des peuples à s'exprimer. Si les Américains envahissent sauvagement le marché, sans laisser aux autres peuples le pouvoir de s'affirmer, on ne trouvera sur les écrans que des produits made in U.S.A. Ce qui sera une perte pour la connaissance du monde. Il va sans dire que le Canada a eu raison de se protéger — lui qui est collé sur les États-Unis comme des frères siamois —, s'il veut garder sa personnalité. Cela est encore plus évident pour les Québécois qui possèdent une culture et une langue spécifiques. Il est vrai que les valeurs culturelles ne sont pas des objets de commerce comme les autres, mais tout de même des produits qui se monnaient. Il convient mal de se protéger en se retirant. Le protectionnisme n'apparaît-il pas comme un repli? Et l'établissement de quotas comme une sorte de stratégie à la fois «frileuse et défaitiste»? La France doit chercher mieux pour assurer sa culture que l'«exception culturelle». Le Canada a obtenu son «espace réservé». À la France d'exiger le sien.

Léo Bonneville